UN *HAIR* DE DIGLOSSIE : HERMÉNEUTIQUE ET TRADUCTION D'UNE HYBRIDATION LEXICALE À TOUT CRIN

Frédérique BRISSET[1]

Abstract: French hair salons are now more and more often displaying commercial signs combining an English lexical basis and a French phoneme or lexeme. Such neologisms do transgress the morphological and syntactic rules of both languages. This article analyses the lexicogenesis processes underlying the formation of those compound and hybrid brand names, as well as the decoding mecanisms necessary for their reception by a French audience. We aim at understanding how the meaning of those heteroglossic lexemes is reconstructed in such an unstable in-between lexical space. We draw on lexicology, pragmatics, translation studies and hermeneutics for this case study based on a corpus of commercial signs identified in five French administrative departments.

Keywords: lexicogenesis, lexical hybridization, diglossia, English, French, commercial sign.

Avec la mondialisation, tout francophone est censé disposer d'une connaissance minimale de l'anglais, *lingua franca*[2] qui affecte tous les domaines de la société, dont l'économie[3] (Feneja, 2017 : 14) et le commerce (Holmes & Wilson, 2017 : 88) ; ce prérequis impulse des stratégies de marketing basées sur l'allusion plus ou moins directe à une base lexicale anglophone, dénoncées en son temps par Étiemble qui liait explicitement « publicité et sabir atlantique » (1980 : 243), et suppose des compétences de traduction interlinguistique intrinsèques des destinataires prospectifs.

Les dénominations commerciales n'y échappent pas : suffixe pseudo anglais (fantast*ic*, scientif*ic*, subt*yl*[4]...), combinaison matrice française-base anglaise[5], ces procédés rappellent que « les mots sont un matériau plastique avec lequel on peut faire toutes sortes de choses » (Freud, 1988 : 87). Ils sont motivés principalement par le prestige[6] de l'emprunt, phénomène

[1] Université de Lille-SHS, France, frederique,brisset@univ.lille3.fr

[2] Concept repris par MacKenzie (2013 : 47) : « ELF, or English as a lingua franca », House (2017 : 134) qui pointe sa large diffusion et Thorne (*in* Hitchings, 2009 : 326) : « English, or rather American, is the *lingua franca* of world business ». Buysse ajoute à cette étiquette celles de « Global English, International English » (2017 : 5), comme Feneja qui y adjoint les concepts « world language » et « international language » et note qu'ils se recoupent (2017 : 14).

[3] Feneja (*ibid.*) cite aussi éducation, sciences, loisirs et tourisme.

[4] Mes italiques. Voir Étiemble (1980) sur cette mode dans les cinémas à Paris.

[5] Entendu sous l'acception de langue anglaise, sans distinction de variété géographique.

[6] Blanche-Benveniste (2000 : 53) affirme plus largement : « le lexique est un déclencheur de prestige le plus visible ».

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

sociolinguistique attesté par maints auteurs (Chuquet & Paillard, 1989 : 222, Bryson, 1991 : 173, Paillard, 2000 : 112, Chadelat, 2003 : 38, Tournier, 2004 : 175, Hitchings, 2009 : 12). Dans la démarche commerciale, la volonté de séduction du client vise à créer la connivence : « vous êtes assez subtil pour comprendre cette langue étrangère », et connoter l'exotisme : « en choisissant notre enseigne, accédez à un ailleurs emblème de modernité », selon un contrat tacite. Car l'enseigne est une forme discursive et « les discours ne sont pas seulement (ou seulement par exception) des signes destinés à être compris, déchiffrés ; ce sont aussi des *signes de richesse* destinés à être évalués, appréciés » (Bourdieu, 2005 : 60, emphase de l'auteur).

Dans ce processus, un phénomène récent se fait jour chez les professionnels de la coiffure[7]. À la rencontre entre mode et technique, le secteur a longtemps affiché une forte personnalisation : le salon portait le prénom des patron ou patronne (*Geneviève coiffure*, *Salon Jack et Josette*, *Emma Coiff'*). Le concept du franchisé a ensuite induit un anonymat dont on a dû *in fine* se démarquer, au propre et au figuré, pour que le client y retrouve son artisan. Car nommer, dit Genette (1987 : 83), sert d'abord à « désigner aussi précisément que possible et sans trop de risques de confusion ». La repersonnalisation des salons a impliqué de nouvelles dénominations commerciales et une surenchère dans les enseignes, à la recherche de l'originalité ultime, par le biais de « ce pouvoir de nommer et de faire le monde en le nommant » (Bourdieu, 2005 : 99), en transgressant les normes linguistiques.

De l'emprunt ou report plus ou moins transparent (*Harmony coiffure*, *Styl'in international*, *Mister Cut*, *Only you coiffure*) au calembour bien français (*Brun de folie's*, *L'épi-tête*, *Capilosophie*) ou au mot-valise argotique (*Diminu-tif*), on est passé au jeu de mots associant deux bases hétéroglossiques (report de l'anglais et lexème ou phonème français) selon diverses combinaisons créant de pseudo emprunts, néologismes que l'on peut ainsi définir : « False Anglicisms are coinages that resemble English words, but which would not be recognized or understood by monolingual native speakers of English[8] » (MacKenzie, 2013 : 48).

Une base anglaise très productive est étudiée ici, le lexème *hair*[9], décliné sous de multiples formes. Notre corpus se compose d'enseignes relevées *de visu* ou dans l'annuaire téléphonique dans cinq départements français choisis pour leur diversité (zones rurales à faible densité de population et territoires à forte concentration urbaine) qui se répartissent sur trois grandes régions françaises :

[7] Merci à ma collègue Corinne Oster qui a attiré mon attention sur ces enseignes ludiques.
[8] « Les faux anglicismes sont des créations qui ressemblent à des mots anglais mais ne seraient pas reconnues ou comprises par des natifs anglophones monolingues » (ma traduction).
[9] Lexème supposé maîtrisé au niveau A2 du *CECR* (2001).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

la Charente-Maritime (640 000 habitants) dépend de la Nouvelle-Aquitaine, Cher (310 000 habitants) et Indre (225 000 habitants) se situent en Centre-Val de Loire, Nord (2 605 000 habitants) et Pas-de-Calais (1 470 000 habitants) dans les Hauts de France. Le grand nombre d'occurrences sur l'ensemble des secteurs sondés et la récurrence de certaines, comme *L'Hair du temps* ou *Nouvel Hair*, témoignent d'un phénomène conséquent installé dans le paysage commercial, usage ludique qui dépasse l'anecdote, et ce sans exclusive géographique.

Une enquête de terrain serait utile pour analyser les motivations des artisans qui ont choisi ces désignations[10], car l'enseigne est aussi un acte perlocutoire, mais tel n'est pas notre objectif. Il s'agit de repérer les processus de lexicogénèse, qui ciblent la morphologie, et les procédés de décodage sous-jacents, indispensables à la réception et la traduction intra- et interlinguistiques du message par le public visé. Comment s'élaborent leurs sens et double-sens, dans cet entre-deux hétéroglossique momentané et parcellaire, dont la fonction expressive[11] l'emporte sur la fonction référentielle ? Notre approche traductologique conjugue lexicologie, pragmatique et herméneutique de la traduction pour explorer cette question.

Cette problématique impose une prise en compte des contextes de production et réception et rejoint celle posée par Benveniste pour « définir la distribution et les capacités combinatoires d'un 'sens' » :

> C'est par les relations qu'est définie une structure sémantique [...]. Les notions sémantiques, [...] étant engagées dans la 'substance' extra-linguistique, appellent d'abord une description des emplois qui seuls permettent de définir un sens. (1966 : 307, guillemets de l'auteur)

Ces emplois surviennent dans le champ de la coiffure, donnée extra-linguistique qui conditionne la compréhension du sème *hair* dans ces syntagmes et permet d'opérer une classification initiale.

1. Compositions capillaires

Une première catégorie relève simplement du xénisme[12] : dans ces syntagmes construits sur deux lexèmes de langue anglaise, le sème *hair* garde son sens originel. Cette liste initiale comprend : *Hair coach, Hair care, Hair Man*,

[10] Voir Bourdieu (2005 : 60) sur la recherche de profit symbolique comme fin de la production linguistique. Bryson (1991 : 173) signale aussi le renforcement de l'attractivité des produits porteurs de messages en anglais.

[11] « Fonction linguistique que remplissent les mots ou énoncés qui donnent des informations sur les locuteurs, leur attitude affective à l'égard du référent ou leur conception idéologique » (Chadelat, 2003 : 35).

[12] Emprunt à une langue restant perçu comme étranger par les locuteurs de la langue d'accueil.

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

Passion Hair, Fashion Hair, Hair Look, Hairn'Go, Design Hair, *Hair energy, Artist Hair*, *Zen Hair, Hair attitude, Hair Evasion* – l'absence de signes diacritiques excluant l'hypothèse d'une lexie française –, *Hair skin, Hair color prestige, Space Hair, Studio Hair, Planet's Hair, Pep's Hair, Bubble H'air*.

1.1 Chevelure désordonnée

Dans cette énumération, certaines compositions posent problème pour des raisons syntaxiques, l'auteur s'étant affranchi de la « contrainte d'ordre » (Tournier, 2004 : 40) : la séquence ne correspond pas à la matrice canonique N2N1 dans laquelle le nom principal est le second substantif, l'autre ayant une fonction adjectivale : *Passion Hair, Artist Hair*, *Design Hair* (sur lequel nous revenons en 4.2) ou *Studio Hair*, voire *Fashion Hair* et *Hair Man* ; idem pour *Planet's Hair* et *Pep's Hair*, dont on impute le génitif[13] à une erreur grammaticale[14] et dont le sémantisme intentionnel se résume sans doute respectivement à *Hair Planet* et *Hair's Pep*, tout comme *Bubble H'air*, qui évoque par sa typographie une paronymie entre *Hair* et *Air*, mais demande un réagencement pour être quelque peu intelligible.

Les autres occurrences de cette classe posent des problèmes sémantiques, comme *Hair skin*, collocation absente des dictionnaires, dont la traduction littérale n'est pas recevable (**peau de cheveu*), *Hair Look* (?*allure de cheveux*), *Hair attitude* (?*attitude de cheveux*) ou *Hair Evasion* (?*échappatoire de cheveux*) qui s'avèrent aussi improbables. Nous suivons ici Benveniste :

> dans l'appréciation des différences de sens qui interviennent entre les membres d'un ensemble formellement lié, le linguiste est toujours enclin à se guider inconsciemment sur les catégories de sa propre langue. De là des problèmes sémantiques qui se ramènent, tout bien considéré, à des problèmes de traduction (1966 : 291).

Car d'autres compositions lexicales recevables n'auraient guère d'attrait traduites littéralement en français, *Hair color prestige* (*prestige de la couleur de cheveux*) par exemple. La démarche traductologique sert ici au linguiste à valider ou non ces collocations, ce qui n'est pas le cas de leurs émetteurs : la cohérence de ces exemples repose uniquement sur l'emploi d'une seule et même langue pour l'ensemble de la dénomination, sans considération de correction grammaticale ou de probabilité sémantique. Le référent n'a de valeur que par sa connotation

[13] Sur l'emploi erroné de l'apostrophe pour « donner l'aspect anglais », voir Étiemble (1980 : 125-211).

[14] *Pep* (tonus) est attesté en français comme emprunt « de l'anglo-américain via le Québec. Le mot serait l'altération du mot anglais *pepper* [...] émigré en France dans les Années folles en ajoutant un *s* resté mystérieux » (Desalmand & Stalloni, 2014 : 283).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

de prestige[15], le sème *hair* ne valant que pour lui-même sans prise en compte du sens global de la collocation. On identifie ici le « statut différent de la même entité lexicale, selon qu'on la prend comme signe ou comme mot » (Benveniste, 1974 : 227).

Le prestige de l'américanisation prévaut face à un client dont on présume une compétence basique de compréhension de l'anglais, suite à l'expansion de celui-ci dans l'enseignement en France[16], mais aussi de par la transparence de certains lexèmes[17] ou grâce à une familiarisation due aux échanges culturels[18] (comme la comédie musicale *Hair*, créée à Paris en 1969, après Broadway, et le film éponyme de Miloš Forman en 1979). L'influence des marques internationales de produits capillaires est notable aussi, avec leurs flacons porteurs de mentions plurilingues. L'anglais est alors perçu comme condition d'accès à l'information, au tourisme et à la communication interculturelle (Buysse, 2017 : 7) et présuppose une démarche traductive du destinataire vers sa langue maternelle. Ces facteurs témoignent de ce que Pennycook (2017 : 36) nomme « the worldliness of English[19] », œuvrant à la construction d'un « vocabulaire internationalement partagé » (CECR, 2001 : 57) et d'un plurilinguisme relatif.

> [L'individu] ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent (*ibid.* : 11).

De plus, la brièveté d'un mot en quatre lettres, répondant au souci d'économie lexicale (la prévalence du lexique monosyllabique en anglais facilite

[15] « Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS » (Benveniste, 1974 : 64, emphase de l'auteur).

[16] Voir CECR (2001 : 58-60) A1 *Lire pour s'orienter* : « reconnaître les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne », A2 *Reconnaître des indices et faire des déductions* : « utiliser le sens général d'un texte ou d'un énoncé courts sur des sujets quotidiens concrets pour déduire du contexte le sens probable de mots inconnus » et ALTE seuil 1 : « comprendre une information simple et directe dans un domaine connu tel que produits et panneaux » (2007 : 3).

[17] « Compréhension plurilingue » actée dans les nouveaux descripteurs du *CECR*, A2 : « Peut utiliser du vocabulaire qu'il/elle peut identifier facilement (par ex. des mots internationaux ou aux racines communes *dans différentes langues* – comme 'banque' ou 'musique' – pour faire une hypothèse sur le sens d'un texte » (2018 : 252, italiques d'origine).

[18] Voir l'usage de l'anglais au concours Eurovision (Marjanović, 2017 : 37).

[19] « désigne l'existence matérielle de l'anglais dans le monde, sa diffusion internationale, son caractère universel de par l'extension de son usage » (Pennycook, 2017 : 36, notre traduction).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

sa reconnaissance et sa mémorisation), permet sa reproduction facile et sa combinaison à d'autres mots sur une seule enseigne.

1.2 Coiffure aérienne

Après ce premier tri demeurent quelques syntagmes à la même cohérence monolingue, mais dont la motivation reste ambigüe, comme *The Unic Hair Line* ou *Coiffure Hair Line*. *Hair Line* est traduisible par *ligne d'implantation capillaire*. Il est improbable que ce soit le sens recherché et l'hypothèse d'un jeu de mots sur la paronomase[20] entre *hair* et *air* prédomine, mettant en jeu ce que Freud (1988 : 89, guillemets de l'auteur) synthétise comme « 'utilisation multiple' d'un même mot » ; voire l'homophonie, à condition d'accepter que pour un locuteur francophone, le [h] aspiré initial[21], souvent difficile à prononcer et victime du phénomène de psilose[22], ne soit pas discriminant. *Hair line* ainsi « normalisé » se traduit alors en *compagnie aérienne*, le coiffeur invitant, par association d'idées, le client à monter à bord, être dans le vent. Car « les conditions de réception escomptées font partie des conditions de production et l'anticipation des sanctions du marché contribue à déterminer la production du discours » (Bourdieu, 2005 : 75).

Cette interprétation est confortée par une recherche sur Internet qui montre que cette enseigne est très usitée en pays anglophones (Irlande, États-Unis, Canada, Australie, Inde, Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Singapour). Le « *double entendre* » vaut donc pour les locuteurs natifs comme pour les autres et le décodage passe par une approche fonctionnaliste : « il doit exister entre le rédacteur et le récepteur un certain consensus quant au sens du signe » (Nord, 2008 : 36).

Car l'enseigne remplit pour le commerce la fonction assignée au titre par Genette (1987 : 411) en littérature : « sas qui aide le lecteur à passer sans trop de difficulté respiratoire d'un monde à l'autre », seuil à la fois symbolique et physique ici. De ce fait, son action « bien souvent de l'ordre de l'influence, voire de la manipulation, subie de manière inconsciente » (*ibid.* : 412), peut s'avérer capitale, qu'elle soit perçue dans l'annuaire ou vue directement sur site.

2. Coupe à la mode : troncation et mot-valise.

Une autre catégorie d'enseignes exploite le lexème *hair* au sein de dénominations bilingues, où il s'associe à des formes lexicales du français, noms propres ou communs, adjectifs, soit en composition, soit, plus

[20] Rapprochement de mots dont le son est quasi semblable mais le sens différent.

[21] Le h n'est muet en anglais que dans les mots *hour*, *heir*, *honour*, *honest* et leurs composés ; pour les autres, la lettre h a « la valeur qu'on peut attendre de [son] orthographe [h] hot, hair » (Duchet, 1994 : 3).

[22] « Perte de l'aspiration au début d'un mot commençant par un h dit 'aspiré' » (Dupriez, 1984 : 334).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

transgressivement, en tant qu'affixe. Pour l'analyse de ces emplois, « tout est dominé par la condition du syntagme, par la liaison entre les éléments de l'énoncé destiné à transmettre un sens donné, dans une circonstance donnée » (Benveniste, 1974 : 225).

2.1 Anthroponymes

Voyons d'abord les formes composées sur la matrice N + *hair* ou *hair* + N, avec des noms propres. *Stef hair*, *Christel'hair* ou *Hair Kim* relèvent de cette formation, en convoquant des anthroponymes. Il ne peut être question de traduire littéralement ces enseignes en français : Stéphanie, Kim ou Christelle n'enjoignent pas au public de s'intéresser à leur chevelure respective et *hair* remplace ici la mention générique *coiffure* : le prénom de l'artisan/e reprend l'ancienne formule de personnalisation signalée en introduction, en la modernisant par l'irruption du lexème anglais, avec troncation du prénom pour une abréviation plus dynamique dans le premier, insertion du marqueur typographique du génitif anglais, fautif car non suivi de *s*, dans le suivant, ou erreur sur l'ordre syntaxique canonique dans le dernier.

L'emprunt à l'anglais est clairement motivé par un souhait de créativité, sans souci de correction linguistique, comme marque de « *style expressif* qui, perçu et apprécié par référence à l'univers des styles théoriquement ou pratiquement concurrents, reçoit une valeur sociale et une efficacité symbolique » (Bourdieu, 2005 : 60, emphase de l'auteur).

Certaines constructions sur un schéma identique s'avèrent plus complexes : *Fab'Hair'G*, forme tronquée du prénom et initiale du patronyme de sa gérante Fabienne Gruson, se lit aussi *Fabergé*, comme la célèbre marque de joaillerie, *Hair Mes*[23] renvoie au maroquinier-parfumeur *Hermès* ; *Hair B.O.* est la transcription acronymique du patronyme Herbaut[24] et *A Pauline Hair*, tenu par une coiffeuse prénommée Pauline, se décode comme nom du poète Apollinaire[25]. Dans ces exemples, « la technique du mot d'esprit consiste en ceci qu'un seul et même mot – le nom – apparaît comme un tout, puis décomposé en syllabes, comme dans une charade » (Freud, 1988 : 81), procédé[26] qu'on retrouvera plus loin.

[23] Il peut aussi se lire à une lettre près comme *Hair Mess*, enseigne paradoxale car traduisible en « fouillis de cheveux ».

[24] « Didier Herbaut [...] après son CAP coiffure, avait ouvert son salon au 27, rue des Patriotes, au nom tout trouvé : Hair Bo » *Nord Eclair*, 6 novembre 2013.

[25] Face au lycée Giraudoux, l'enseigne joue la carte littéraire, évitant le travers d'un autre salon, *A Paulin Hairs*, dont la créatrice n'a sûrement pas conscience du sémantisme de *hair* dénombrable (*poil*).

[26] « Énigme où l'on doit deviner un mot de plusieurs syllabes décomposé en parties dont chacune correspond à un mot défini » (*Le Robert*, 2001 : 2131).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

2.2 Toponymes

On rattache à cette catégorie deux autres occurrences, *Dunkhair*, et *Steen hair*, qui, bien que moins transparentes que les précédentes, sont aussi des compositions nom propre + *hair*. Dans ces composés, le premier item est un toponyme objet d'une troncation, relevant de la condensation caractéristique du jeu de mots selon Freud (1988 : 101) et appliquant le principe d'économie lexicale déjà constaté ; il est évident pour les clients locaux : *Dunk* pour Dunkerque et *Steen* pour Steenvoorde, villes du Nord dans lequel elles se situent. La relation sémantique entre les composants impliquerait donc une aptitude des artisans à traiter l'ensemble des chevelures de leur commune.

La première formation, en un seul mot, peut aussi se lire comme les deux premières syllabes de Dunkerque, en appliquant le principe de psilose abordé précédemment. Elle aboutit à ce que Freud définit comme « mot mixte[27] [...] incompréhensible en lui-même, mais instantanément compris et identifié comme un mot plein de sens dès qu'il apparaît dans son contexte », fondé sur la « condensation accompagnée de la formation d'un substitut » (1988 : 62-63). L'originalité signale ici encore « la volonté de marquer son appartenance à un groupe social, techniquement ou culturellement initié » (Paillard, 2000 : 112), et la proposition d'y intégrer le client prospectif, qui aura su lire l'enseigne[28], participe de la stratégie de séduction commerciale : elle implique « toute la valeur du mot d'esprit, à savoir le gain de plaisir que le mot d'esprit nous apporte » (Freud, 1988 : 77). Ces innovations lexicales *ad hoc* sont alors signes de créativité de la part de professionnels dont c'est l'une des qualités attendues.

Dans ces amalgames à alternance codique, on note aussi un nombre important de syntagmes qui se distinguent de la matrice N2N1. Au lieu de copier l'agencement syntaxique anglais, ces formes s'organisent sur des constructions prototypiques du français.

3. Syntagmes diglossiques : des cheveux sur les langues

L'alternance codique, à y regarder de plus près, n'est pourtant qu'une alternance de façade, aux sens propre et figuré. Penchons-nous d'abord sur une forme de composition a priori tout à fait canonique.

3.1 Schéma N+ adjectif

Si l'enseigne *Hair Furious* affiche une cohérence lexicale, sinon syntaxique, du fait du non-respect de l'antéposition adjectivale, les formes *Hair marins*[29],

[27] Freud décrit « la formation d'un mot mixte comme la modification du mot de base par le second élément » (*ibid.* : 75).

[28] Voir Bourdieu sur le « sens de l'acceptabilité et de la valeur probable de [nos] propres productions linguistiques » (2005 : 75).

[29] Son adresse, avenue des Marins, offre une seconde lecture du syntagme comme référent toponymique.

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

L'Hair libre ou *Plein Hair* conjuguent adjectif français et lexème *hair*. Traduire le nom anglais en *?cheveux marins* ou *?plein cheveux* n'offre pas de solution sensée pour comprendre ces enseignes. La lecture ne peut en être littérale et sera guidée par le contexte au sens large : « Par tout un jeu d'annonces, de signaux – manifestes ou latents –, de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception » (Jauss, 1990 : 55).

Le destinataire comprend qu'il s'agit ici de lire *hair* à la française [ɛ:r], en homophone de « air », paronomase qui permet d'interpréter l'enseigne comme calembour phonique[30], en répliquant un travers répandu chez les locuteurs allophones :

> Those speakers of English who also have some knowledge of the foreign language in question may well pronounce such words or names in a way that imitates the phonetics of the foreign language, or occupies some half-way stage between the foreign-language pronunciation and the anglicization[31] (Wells, 1990 : xxii).

Cette lecture se conformerait au standard anglais-américain pour la prononciation du /r/ final post-vocalique (Frost, 2003 : 48) et à une réalisation fautive du phonème vocalique (*hair* se prononce [heə*[32]] en anglais britannique[33] et [heˤr], [hæˤr] en anglais américain). Walter (2001 : 290) signale de même pour la prononciation des emprunts à l'anglais en *-er* :

> en anglais standard (britannique), la consonne finale *–r* ne se prononce pas. On peut donc penser que si, en français, on se croit obligé de la prononcer, c'est en raison de sa forme écrite, ce qui conduit à réaliser phonétiquement la syllabe finale comme dans le mot français *fer*.

La tendance est conforme à un processus diachronique, l'« assimilation phonique » (Tournier, 2004 : 175) ou « intégration phonologique » (Paillard, 2000 : 113) : la prononciation de l'emprunt avec les phonèmes de la langue d'accueil.

[30] « Énoncé contenant un élément à plurivalence phonique » (Henry, 2003 : 288).

[31] « Les anglophones qui ont aussi quelques rudiments d'une langue étrangère prononcent parfois ces mots ou noms d'une façon qui imite les règles phonétiques de la langue en question ou à mi-chemin entre la prononciation de celle-ci et l'anglicisation » (notre traduction).

[32] * indique en anglais britannique la liaison en /r/ avant les mots débutant par une voyelle (Jones, 1980 : xxvii).

[33] On se réfère au *Standard English*, dont la prononciation se nomme *BBC English*, *Queen's English* ou *RP* (*Received pronunciation*). Le *Guide de conversation du Routard* (2005 : iv), livret de vulgarisation de 7000 lexies, transcrit « *hair* » en [Hèr] selon une « transcription phonétique simplifiée : il suffit de la lire comme si c'était du français ».

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

3.2 Schéma N+prép+N

Les syntagmes prépositionnels diglossiques *L'Hair du Temps*, *Bulle d'Hair*, *Un Hair de coiffure*, *Hair d'Ailleurs*, *Ma bulle d'hair*, *Un Courant d'Hair*, *Bellhair coiffure,* se basent sur la même paronomase, tout comme *Ciseaux dans l'Hair, Com dans l'hair* ou *C dans l'hair*, syntagme à décrypter en tant que verbal (*C'est dans l'air*), et le syntagme explicitement verbal *Changez d'Hair*. Alors que « la tradition française a attiré l'attention sur la supériorité de l'écrit pour distinguer les homonymes par une orthographe **désambiguïsante** » (Blanche-Benveniste (2000 : 13, emphase de l'auteure), l'oralisation permet de réinstaller cette ambiguïté à des fins ludiques entre des paronymes.

L'enseigne relève des cas prototypiques signalés par Mounin (2004 : 164, italiques de l'auteur) où les « rapports entre les signes et leurs utilisateurs [...] sont exprimés au moyen d'une modification personnelle de la phonie de l'énoncé de la part du locuteur – et d'une modification *volontaire* ». Pour lui, l'intentionnalité est claire à l'émission comme à la réception du message : « Les formes phoniques de ce type sont employées par le locuteur avec intention de communiquer, et perçues comme telles par l'auditeur » (*ibid.)*, ici le lecteur redevenu auditeur en oralisant intérieurement le lexème

Le signifiant de *hair* constitue alors un sous-texte qui le conforte comme relevant du technolecte de la coiffure mais rappelle aussi qu'« un signe linguistique n'unit pas un mot et une chose mais une image acoustique à un concept » (Chadelat, 2003 : 29), l'acoustique ouvrant la voie à l'interprétation phonétique francophone. En effet, l'approximation[34] n'est pas rédhibitoire, car, comme l'écrit Freud :

> il suffit, dans le cas du calembour, que chacun des deux mots exprimant chacune des deux significations rappelle l'autre par une ressemblance quelconque mais flagrante, qu'il s'agisse d'une similitude d'ordre général concernant leur structure, d'une homophonie [...], de l'allitération [...] (1988 : 104).

La lecture implique de parcourir mentalement un axe paradigmatique inhabituel, en interprétant à la fois la graphie anglaise et la réalisation oralisée française, latente, pour en déduire l'analogie. Car « l'axe paradigmatique ne correspond à rien qui soit écrit dans la pratique ordinaire. [...] C'est l'axe mémoriel des séries potentielles. » (Blanche-Benveniste, 2000 : 16), et les potentialités en sont ici exploitées sur le plan phonétique interlinguistique. Desarthe (2011 : 103) le souligne : « c'est la vertu des étrangers que d'entendre

[34] Cazeneuve (1996 : 21) taxe d'« à-peu-près » la « dérivation du calembour [qui] ne respecte pas une complète homophonie ».

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

des sons là où nous n'entendons plus, depuis la fin de la petite enfance, que des mots ». L'étranger au lexème *hair* est *de facto* l'autochtone francophone, qui, en lisant, « entend » un son qu'il associe mentalement au nom français *air*. La dénomination commerciale ne serait donc diglossique qu'à l'écrit, puisque sa réalisation oralisée correspond à un syntagme lu comme relevant uniquement de la langue française. D'autres enseignes combinent pourtant les deux langues sans recourir à cet artifice, comme celles organisées en syntagme verbal.

3.3 Schéma V+N

Dans les composés *Coiff'Hair*, *Scult'hair*, *Coup'hair* set et *Koiff hair*, chaque verbe a subi la troncation de sa désinence finale en –e (et un aménagement orthographique pour *Sculpte* et *Coiffe*), mais reste facilement reconnaissable comme lexème français ; la troncation facilite la liaison entre les deux termes, l'apostrophe donnant une allure moderne anglicisante. *Koiff* affublé d'un K initial est tout aussi identifiable, malgré son orthographe fantaisiste. Mais le nom *hair* ne peut ici se comprendre par l'approche paronomastique. En effet, *?coiffer*, *?sculpter* et *?couper l'air* ont une acceptabilité douteuse. Le lexème *hair* n'y est recevable que comme nom anglais traduit par *cheveux*, impliquant une navigation mentale du lecteur entre les deux langues : lecture de l'énoncé de départ, puis interprétation du segment en langue étrangère et reformulation finale de l'ensemble traduit en énoncé monoglossique francophone.

La composition est toutefois un procédé morphologique plus productif en anglais qu'en français (Paillard, 2000 : 55, Tournier, 2004 : 83). La classe d'exemples la plus prolifique de notre corpus ne concerne donc pas celui-ci, mais un principe plus prisé par le français, abordé maintenant.

4. Dérivés et dérives

Certaines formes de notre relevé ont la spécificité de combiner les deux langues en une seule entité ; la première catégorie d'amalgames étudiée ci-après relève de ce que Messier, traducteur de Freud, désigne sous le terme « mot hybride » ou « mot composite » (1988 : 420) pour le différencier du mot-valise monoglossique. La seconde, par laquelle se terminera cette étude, use du lexème *hair* comme suffixe, pour sa valeur phonétique, car dans ces formes, la suffixation n'a de sens que comprise comme paronomastique.

4.1 Amalgames

Pour les formations *Sup Hair Belle*, *Sup'hair*, à lire en *super*, la graphie française commune en *-er* ne constitue pas un suffixe en soi : c'est l'ensemble *super* qui est préfixe de renforcement dans les deux langues. Elles s'inscrivent donc dans une nouvelle catégorie, plus disparate, de dénominations commerciales où le lexème *hair* peut se comprendre comme transcription paronomastique de diverses terminaisons nominales, adjectivale, voire verbales,

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

du français, pour former des mots hybrides « sur la base d'une homophonie partielle, de sorte que chacun conserve de sa physionomie lexicale de quoi être encore reconnu » (Dupriez, 1984 : 303). On regroupe ci-après ces enseignes en fonction des terminaisons décodables :
-aire [ɛ:r] : *L'art II Pl'hair*, *Savoir F'hair*, *Sanctu hair*
-ère [ɛ:r] : *Caract'Hair*, *Myst'hair*, *F.M. hair coiffure*
-erre [ɛ:r] : *Bienvenue sur t'Hair, S'hair tête*
-ers [ɛ:r] : *Univ'hair, Univ hair création, Uni v hair,*
-er [ɛ:r] : *Coupe d'enf'hair*,
-er [ɛr] : *Cyb'hair coiffure* et *N. Hair J.* qui utilise *hair* non pas comme désinence ou affixe mais comme phonème central).

Cette liste, hétéroclite à première vue, implique des phénomènes de siglaison, acronymisation, troncation, voire transcription numérique en chiffres romains qui montrent l'inventivité de ses auteurs. Pourtant, on constate par le biais des transcriptions phonétiques que la plupart des occurrences, hormis les deux dernières, ont une réalisation oralisée semblable à celle du nom *air* signalée en partie 3. La variété orthographique résulte d'un encodage distinct, mais fait appel au même phonème. Elle ne demande pas un effort très différent du récepteur et rappelle que, « lorsqu'elle atteint le niveau de l'interprétation, la réception d'un texte présuppose toujours le contexte d'expérience antérieure dans lequel s'inscrit la perception » (Jauss, 1990 : 56).

L'ambigüité intrinsèque du procédé, à la limite de la dérivation et de la composition, ne se retrouve pas dans les exemples à venir, dont la morphologie est plus classique.

4.2 Suffixation

Dans les formes suivantes, le nom anglophone *hair* est utilisé comme substitut du suffixe adjectival *-aire*, selon des combinaisons et orthographes variées : *Imagin'hair*, *Origin'hair*, *Salon Capil'hair* laissent transparaître leur lexie primaire, lisible en anglais comme en français, alors que les synonymes purement francophones *Kpil hair* et *K PI L hair* impliquent un décodage plus complexe, du fait des phénomènes de troncation et siglaison qui ont présidé à leur genèse.

Une autre série en use pour, semble-t-il, remplacer le suffixe *-er*, avec deux valences. La première est « traduisible » par le suffixe français *-eur* ; on la trouve dans les occurrences *Rockhair*, *Design'*R, *Design Hair*, lisibles comme noms, les suffixes *-er* et *-eur* étant tous deux marqueurs de dérivation nominale dans leur langue respective, pour aboutir à *rocker/eur* ou *designer/eur*. Mais ils sont simultanément lisibles aussi comme composés homoglossiques : *rock hair* (*cheveux de rock*) ou *design hair* (*cheveux de style*). Une troisième interprétation, plus improbable, est même possible, car ils peuvent aussi se comprendre comme

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

formation V+N : *rock hair* se traduirait alors *?bercer les cheveux* et *design hair ?concevoir les cheveux*.

Leur statut lexicographique est donc double, suivant qu'on les lit comme syntagmes de langue anglaise ou dérivés d'une base lexicale nominale empruntée à l'anglais par le français. Ils répondent ainsi à la définition du calembour, en jouant sur une plurivalence phonique qui modifie *de facto* la réception de leur morphologie, et se prêtent à plusieurs décodages en sollicitant une véritable compétence herméneutique de leur destinataire.

Ils sont toutefois surpassés par une dernière classe d'enseignes, proche de la charade ou du rébus[35].

5. Siglaison : au service de l'économie

Dans ce dernier cas, le jeu de mots se lit en effet au troisième degré. Le lexème *hair* y est condensé sous forme de sigle, qui répond à un objectif d'économie lexicale, et se décline selon chacun des procédés présentés plus haut.

R'Look coiffure est décodable en *hair look*, selon le modèle de composition lexicale étudié en première partie. Mais l'opération est complexe : elle demande de lire la valeur alphabétique de la lettre *R* en français, pour la retranscrire mentalement en anglais *hair* dans un second temps, puis la traduire littéralement en français.

Morgan'R reprend le principe de composition nom propre + *hair* recensé en partie deux de cet article, en réduisant le second lexème à sa siglaison. Le décodage en implique les mêmes étapes que ci-dessus.

Nouvel'R combine adjectif français et lettre *R* selon un principe de lecture similaire ; mais *R* y équivaut simultanément aux noms anglais *hair* et français *ère*, polyvalence vue en partie trois.

Design'R use du procédé de dérivation jouant sur la paronomase entre suffixe *-er* et nom anglais *hair* vu plus haut ; quant à *Karact R*, il complète notre dernière liste de transcriptions, comme homonyme du vocable *caractère*.

L'alternance codique, dans ces exemples, est poussée à l'extrême, puisqu'elle impose au lecteur un premier passage par la lecture de l'alphabet français pour décoder le nom anglais, avant de saisir conjointement sa traduction et sa réalisation graphique en français. La phase herméneutique essentielle au processus traductif se décompose donc en plusieurs étapes qui convoquent l'une puis l'autre langue pour saisir l'ensemble des sens potentiels du lexème et leurs relations intrinsèques.

[35] « Ensemble de dessins, de mots, de chiffres, de lettres utilisant des identités ou des similitudes formelles et des différences de sens (homonymies) pour évoquer une phrase » (*Le Robert*, 2001 : 1687).

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

> Le 'sens' d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaison qui en résultent. En présence de morphèmes identiques pourvus de sens différents, on doit se demander s'il existe un emploi où ces deux sens recouvrent leur unité (Benveniste, 1966 : 290, guillemets de l'auteur).

Cet emploi survient ici, les morphèmes combinant les sens au-delà de ce qu'envisageait Benveniste. Le processus quelque peu « capillotracté » à l'œuvre dans les derniers exemples confine au sens second du mot rébus évoqué pour cette catégorie, « mauvais jeu de mots » ou « écriture difficile à lire » (*Le Robert*, 2001 : 1687).

6. Conclusion : *wait and see?*

Les matrices lexicogéniques dont usent les enseignes étudiées ici ne sont pas innovantes *per se* : emprunt, report, composition, dérivation, acronymisation ou siglaison relèvent de processus connus. Leur singularité tient à leur construction sur une association diglossique inhabituelle, avec une grande variété de formes, transgressant les règles orthographiques, grammaticales et phonétiques des langues usitées. Au plan pragmatique, cette tendance conforte la conclusion de moult études sur le rire, qui l'analysent comme résultant de « la conciliation ludique de deux inconciliables » (Auboin, *in* Cazeneuve, 1996 : 209), les inconciliables étant ici des systèmes linguistiques par ailleurs normés et stables.

Par cette *praxis*, les coiffeurs et coiffeuses s'affichent comme dotés d'humour, signe de convivialité, de liberté par rapport aux *doxa* sociales et linguistiques. Ils suivent ainsi une évolution plus vaste dans le rapport à la langue, actée par Blanche-Benveniste : « Les règles de liaison, d'élision, d'enchaînement et de liaison, formant le soubassement de la morphologie française, diffèrent assez souvent de ce qu'elles étaient il y a quelques générations » (2000 : 139). L'artisan/e attend du lecteur de son enseigne cette même compétence lexicale sur « la motivation des lexies [...], c'est-à-dire sur sa perception, même inconsciente, des mécanismes de formation de ces lexies » (Tournier, 2004 : 34). On ne constate d'ailleurs pas, dans notre corpus, d'incidence de la localisation géographique de ces intitulés sur le choix de tel ou tel procédé ni sur leur fréquence, les formations se rencontrant indifféremment dans tous les départements étudiés, et au-delà, comme en atteste la recherche en ligne. La diglossie est alors, paradoxalement, signe d'homogénéisation culturelle, avec l'anglais comme vecteur. Elle implique en conséquence chez les destinataires du message la maîtrise spontanée des différentes phases de l'acte traductif.

Si l'on conçoit la traduction comme « activité de paraphrase synonymique interlinguistique dont la base est un texte, matière à interprétation, et dont

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

l'objet est la reconstitution [...] d'un texte équivalent pour un public d'une autre culture » (Ballard, 2006 : 129), force est de constater que la complexité en est ici redoublée du fait de l'interpénétration des codes linguistiques anglais et français. Celle-ci rend le cheminement intellectuel entre les différentes phases, herméneutique puis de ré-encodage linguistique, beaucoup plus sinueux qu'entre des énoncés unilingues clairement distingués.

Il n'est pourtant pas question ici de population bilingue *stricto sensu*. Mais la polysémie sur laquelle jouent ces enseignes s'inscrit dans un contexte de brouillage des limites et de porosité entre systèmes linguistiques dont l'avenir dira s'il se confirme dans d'autres champs lexicaux et secteurs d'activité. L'évolution diachronique est en effet seule garante de l'usage :

> Ce qu'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante (Benveniste, 1974 : 227).

La lexicogénèse étudiée dans notre article est-elle dès lors signe précurseur d'un changement fondamental, révélateur d'un phénomène de fond quant à l'emploi et l'emprunt lexicaux, avec toutes les conséquences qui en découlent sur la complexification des processus traductifs sous-jacents, ou simple mode ponctuelle de reports ludique vouée à disparaître ?

Bibliographie

Association of Language Testers in Europe (2007) : *Cadre de référence des examens de langue*. www.alte.org/attachments/files/framework_french.pdf cons. 05/01/2018.

Ballard, Michel (2006) : « À propos des procédés de traduction ». *Palimpsestes*, Hors Série, p. 113-130.

Benveniste, Émile (1966) : *Problèmes de linguistique générale* vol. 1. Paris, Gallimard.

Benveniste, Émile (1974) : *Problèmes de linguistique générale* vol. 2. Paris, Gallimard.

Blanche-Benveniste, Claire (2000) : *Approches de la langue parlée en français*. Paris, Ophrys.

Bourdieu, Pierre (2005 [1982]) : *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.

Bryson, Bill (1991 [1990]) : *Mother Tongue*. London, Penguin.

Buysse, Lieven (2017) : « People on the move, English on the move ». *The ESSE Messenger* 26-1, p. 5-13.

Cazeneuve, Jean (1996) : *Du calembour au mot d'esprit*. Monaco, Le Rocher.

Chadelat, Jean-Marc (2003) : « Le vocabulaire militaire français en anglais : étude de la fonction expressive des emprunts français en langue anglaise ». *Cahiers de l'APLIUT* 22, 3, p. 28-39.

Chuquet, Hélène & Paillard, Michel (1989 [1987]) : *Approche linguistique des problèmes de traduction, anglais-français*. Paris, Ophrys.

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)

Conseil de l'Europe (2001) : *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Strasbourg. www.coe.int/lang-CECR cons. 05/01/2018.
Conseil de l'Europe (2018) : *CEFR volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*. Strasbourg, www.coe.int/lang-cecr cons. 28/03/2018.
Desalmand, Paul & Stalloni, Yves (2014) : *Le grand livre du français*. Paris, Chêne.
Desarthe, Agnès (2011 [2010]) : *Dans la nuit brune*. Paris, Points.
Duchet, Jean-Louis (1994) : *Code de l'anglais oral*. Paris, Ophrys.
Dupriez, Bernard (1984) : *Gradus. Les procédés littéraires*. Paris, 10/18.
Étiemble, René (1980 [1973]) : *Parlez-vous franglais ?* Paris, Gallimard.
Feneja, Fernanda Luísa (2017) : « The English language in Europe: challenge and power ». *The ESSE Messenger* 26-1, p. 14-23.
Frost, Dan (2003) : « La phonétique pour les vaches espagnoles ». *Cahiers de l'APLIUT* 22, 3, p. 48-61.
Freud, Sigmund (1988 [1940]) : *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris, Gallimard.
Genette, Gérard (1987) : *Seuils*. Paris, Seuil.
Henry, Jacqueline (2003) : *La traduction des jeux de mots*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
Hitchings, Henry (2009 [2008]) : *The Secret Life of Words*. London, John Murray.
Holmes, Janet & Wilson, Nick (2017) : *An Introduction to Sociolinguistics*. Abingdon, Routledge.
House, Juliane (2018) : *Translation, the Basics*. Abingdon, Routledge.
Jauss, Hans R. (1990 [1978]) : *Pour une esthétique de la réception*. Paris, Gallimard.
Jones, Daniel (1980) : *Everyman's English Pronouncing Dictionary*. 14th ed., London, Dent.
Le Routard (2005) : *Guide de conversation - anglais*. Paris, Hachette.
MacKenzie, Ian (2013) « Lexical Inventiveness and Conventionality in English as a Lingua Franca and English Translations ». *The European English Messenger* 22.1, p. 47-53.
Marjanović, Tatjana (2017) : « Euro-English: What's (not) in a Name? ». *The ESSE Messenger* 26-1, p. 32-39.
Meissier, Denis (1988) : « Notice terminologique ». *in* Freud, Sigmund, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*. Paris, Gallimard, p. 413-424.
Mounin, Georges (2004 [1963]) : *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, Gallimard.
Nord, Christiane (2008) : *La traduction : une activité ciblée*. Arras, Artois Presses Université.
Paillard, Michel (2000) : *Lexicologie contrastive anglais-français, formation des mots et construction du sens*. Paris, Ophrys.
Pennycook, Alastair (2017) : *The Cultural Politics of English as an International Language*. Abingdon, Routledge.
Rey, Alain (dir.) (2001) : *Le grand Robert de la langue française*. 2e éd. Paris, Le Robert-VUEF.
Tournier, Jean (2004) : *Précis de lexicologie anglaise*. Paris, Ellipses.
Walter, Henriette (2001) : Hon*n*i soit qui mal y pense*, l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*. Paris, Laffont.
Wells, John C. (1990) : *Pronunciation Dictionary*. Harlow, Longman

BDD-A28217 © 2018 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:09 UTC)